RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00605
Numéro SIREN : 845 190 404
Nom ou dénomination : AB PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2021 sous le numéro de dépôt 58658

20210586582019

DATE DEPOT : 13/07/2021

N° DE DEPOT : 58658

N° GESTION : 2019B00605

N° SIREN : 845190404

DENOMINATION : AB PLUS

ADRESSE : 2 bis rue Dupont de L'Eure 75020 Paris

MILLESIME : 2019

LPS8875861

AB PLUS

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 B RUE DUPONT DE L'EURE
75020 PARIS
R.C.S : 845190404

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
13 JUIL. 2021
Sous le N° : 58602

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **75 290,13** Euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de :

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **53 746,80** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **56 376,03** Euros au 31/12/2019.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **586,94** Euros au 31/12/2019.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **18 313,55** Euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Avec la crise sanitaire, nous avons dû suspendre notre activité pendant plusieurs semaines.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons continuer notre développement.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PB

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 29/05/2020

Le Président

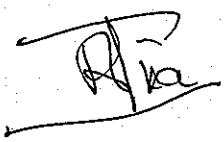

AB PLUS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 B RUE DUPONT DE L'EURE
75020 PARIS
R.C.S : 845190404

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020

Le 30/06/2020,
à 14H00,

Les associés de la société **AB PLUS,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur PHILIPPE BOYER, préside la séance en qualité d'associé possesseur de 50 actions.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,

Le Président ouvre la discussion.

GA

PB

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir **un bénéfice** de **18 313,55** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **18 313,55** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de **100,00** Euros
- Au compte « autres réserves » pour un montant de **18 213,55** Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

GA PB

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **3 929,02** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **586,94** Euros, soit un montant net de **3 342,08** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **4 412,65** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **43 740,57** Euros.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à **19 313,55** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **32 232,46** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **75 292,35** Euros au 31/12/2019.

Le résultat d'exploitation s'établit à **21 545,55** Euros.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir un bénéfice de **18 313,55** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de **100,00** Euros
- Au compte « autres réserves » pour un montant de **18 213,55** Euros après affectation.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

COMPTES ANNUELS

AU

31 DECEMBRE 2019

SAS AB PLUS

Au capital de 1 000 Euros

RCS PARIS 845 190 404

Siège social : 2 B RUE DUPONT DE L'EURE - 75020 PARIS

Copie certifiée conforme,

La Gérance,

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : AB PLUS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 13

Adresse de l'entreprise : 2 B RUE DUPONT DE L'EURE 75020 PARIS — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET * : 8 4 5 1 9 0 4 0 4 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, : 31/12/2019

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 929	AU 587	3 342
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	3 929	BK 587	3 342
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 413	BM	4 413
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	850	BW	850
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 646	BY	18 646
	Autres créances (3)	BZ	2 129	CA	2 129
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	22 116	CG	22 116
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	51	CI	51
	TOTAL (III)	CJ	48 204	CK	48 204
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	52 133	1A 587	51 546

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : AB PLUS — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 314
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	19 314
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 847
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 429
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 653
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 303
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	32 232
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	51 546

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	32 232
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

AB PLUS

Annexes

Annexes

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 13 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 51 546,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 313,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 929 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		*3 929*		*3 929*
Immobilisations financières				
TOTAL		*3 929*		*3 929*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 587 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		*587*		*587*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		*587*		*587*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	*3 929*	*587*	*3 342*	*3 ans*
TOTAL	*3 929*	*587*	*3 342*	

3.2 - Etat des créances = 20 825 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*20 825*	*20 825*	
TOTAL	*20 825*	*20 825*	

3.3 - Charges constatées d'avance = 51 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*100*	*10,00*	*1 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*100*	*10,00*	*1 000*

4.2 - Etat des dettes = 32 232 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*8 847*	*8 847*		
Fournisseurs	*14 429*	*14 429*		
Dettes fiscales & sociales	*3 653*	*3 653*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*5 303*	*5 303*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*32 232*	*32 232*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 940 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*2 940*
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	*2 940*

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 75 290 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*75 290*	*100,00 %*
TOTAL	*75 290*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 232 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*21 546*		*21 546*
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	*21 546*	*3 232*	*18 314*

AB PLUS

ANNEXE

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 51 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(4860000)	*51*
TOTAL	*51*

8.2 - Charges à payer = 2 940 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*2 940*
Fournis.fact.non par(4081000)	*2 940*
TOTAL	*2 940*

AB PLUS

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2019 13 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*1 000*				
b) Nombre d'actions émises	*100*				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations affectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*75 290*				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*22 132*				
c) Impôt sur les bénéfices	*3 232*				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*18 900*				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*18 314*				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*189*				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*183*				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

AB PLUS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FECNA, Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AB PLUS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*51 546*
Chiffre d'affaires hors taxes	*75 290*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*18 314*

Les comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FECNA
Fait à PARIS le 06/03/2020

AB PLUS

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2019 13 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois	30/11/2018 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*1 000*				
b) Nombre d'actions émises	*100*				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*75 290*				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*22 132*				
c) Impôt sur les bénéfices	*3 232*				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*18 900*				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*18 314*				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*189*				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*183*				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

AB PLUS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/12/2018 au 31/12/2019 Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FECNA, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par AB PLUS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	*51 546*
Chiffre d'affaires hors taxes	*75 290*
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	*18 314*

Les comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FECNA
Fait à PARIS le 06/03/2020